

Ces clefs avaient été exécutées par Saunier, orfèvre, d'après les idées et les dessins de Chinard. Le *Bulletin de Lyon*, du 20 germinal an XIII (10 avril 1805), en donne la description suivante :

« Ces clefs forment des allégories qui caractérisent les trois divisions municipales du nord, du midi et de l'ouest.

« La tige et l'anneau d'une de ces clefs représentent un caducée, emblème du commerce, le panneton a la forme d'une hache antique, orné de l'aigle impérial.

« Le panneton de l'autre clé est un aviron qui porte, d'un côté, la figure du Rhône et, de l'autre côté, celle de la Saône ; deux dauphins en forment l'anneau. Deux crosses réunies font la tige de la troisième clef, le lion du Code civil en forme le panneton. Entre les deux crosses est le glaive de la Justice. Un lion debout figure l'anneau de cette troisième clef. »

Deux de ces clefs, les clefs à dauphin et à lion, ont été emportées par les Autrichiens en 1815. Il ne reste plus maintenant que la première qui est conservée avec son plateau au Musée des antiques.

Celle à caducée est restée à Lyon. Saunier enleva les deux aigles des pannetons et y scella à la place deux fleurs de lys frappées.

Ces clefs figurèrent dans l'Exposition des produits de l'industrie lyonnaise le 12 avril 1805.

*Vase* en marbre blanc sur lequel sont représentés le Renard et la Cigogne, hauteur 0,70. D'un côté est le Renard auquel le dessus du vase sert de plat. Il regarde la Cigogne d'un air moqueur. De l'autre côté est l'anse du vase figurée par la Cigogne qui allonge inutilement son bec. Sur le ventre du vase, la fable est reproduite. (Collection de M. le conseiller Piégay.)